

SOLENNES qui auront lieu le vendredi 12 courant, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fondeurs, cour Houette.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 15 mars 1880, à 8 heures, pour le repos de l'âme de M. LOUIS ANDAMME, époux de Dame ANNA VILLAYS, décédé à Roubaix le 15 février 1880, à l'âge de 25 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 20961

Belgique

BRUXELLES. — On annonce la mort de M. le baron de Tornaco, président du Sénat, et qui représentait l'arrondissement de Huy. M. de Tornaco est décédé presque subitement lundi à une heure, en son hôtel de la place de la Chancellerie.

CHIMAY. — On annonce l'arrestation, à Chimay, du baron de Minckwitz, l'auteur présumé du meurtre commis sur un des gardes de la chasse du Roi, à Villers-sur-Lesse. Le baron de Minckwitz, qui avait pris la fuite après ce crime, est un vrai baron, d'origine hongroise; il habite depuis longtemps notre pays où remplit les fonctions de chef garde ou d'intendant chez M. le comte de Chinchy.

L'année dernière, Minckwitz fut condamné pour délit de chasse par la première chambre de notre cour d'appel; il avait pris un chevreuil au moyen de broches. C'est le garde qui vient d'être tué qui avait constaté le délit et dressé procès-verbal contre lui.

La qualité de garde du baron de Minckwitz le rendant justiciable de la Cour d'appel, M. le conseiller Sillve vient d'être chargé de l'instruction de cette grave affaire.

FAITS DIVERS

L'INCENDIE DE TOKIO. — Neuf mille maisons détruites. — Voici les nouveaux détails que nous apporte l'Echo du Japon sur le mémorable incendie de la ville de Tokio, dont nous avions rendu compte sommairement.

« Le feu a pris naissance chez le nommé Foukouchi Iwadjiro, demeurant à Hakouyama, n° 16, près de Nihonbashi. Les flammes, activées par un vent terrible, ont atteint en un clin d'œil une extension qui faisait prévoir une de ces calamités contre lesquelles tout secours humain est impuissant.

« En moins d'une demi-heure, le quartier de Hakouyama brûlait en sept endroits différents. Sous l'influence du vent, les flammes mirent le feu à des maisons situées à plus de cinquante mètres du foyer de l'incendie, de sorte que les constructions intermédiaires se trouvaient détruites de tous côtés par l'élément destructeur, ce qui explique du reste le grand nombre d'accidents.

« La chaleur dégagée par cette mer de feu était si intense qu'elle a été sensée à une station de Shinbashi, distante de plus d'un mille. Rien ne résistait à cette pluie de feu qui n'a été arrêtée que par la mer; et comme si elle eût voulu lutter contre cet élément, elle s'est éteinte à plusieurs endroits placés dans la rivière Sumida; une partie de l'île Tsoukoudashima, située à plus d'un mille de là, a été également détruite. On n'a pu se rendre maître du feu que vers huit heures du soir.

« Voici la statistique du sinistre :

Nombre de ruines détruites	35
des maisons détruites	9,316
Temples	2
Godowns	59
Ponts	3
Jonques	36
Stations de police	2
Nombre de personnes sans abri	45,000
Personnes périées dans les flammes	100
Personnes blessées	100

« Bien que l'incendie ait eu lieu en plein jour, sa violence était telle que le nombre de personnes qui ont péri dans les flammes s'élève à 120; tout sauvetage devenait impossible, car sur plusieurs points, des ruelles de maisons étaient entourées de flammes.

« On a découvert jusqu'à présent vingt-cinq cadavres méconnaissables, quinze d'entre eux ont été tellement calcinés que l'on n'a pu distinguer les sexes.

« Plusieurs témoins oculaires racontent qu'il est rarement donné à l'homme d'assister à un spectacle aussi horrible que celui qui s'est présenté dans cette fatale journée. La plume est impuissante à décrire les scènes navrantes qu'on avait sous les yeux; des femmes, enfants, vieillards, des personnes malades, courant d'un air affolé dans toutes les directions, au milieu d'une foule immense qui poussait des cris sauvages, essayant de sauver leurs objets précieux, donnaient à ce lugubre tableau quelque ressemblance à ces scènes de l'enfer peintes sur des kakemono-japonais.

« UN SINGULIER VOL. — Un vol aussi singulier qu'audacieux a été commis lundi à la prison de Mazas. Tous les détenus, de la préfecture de police délivrés aux personnes qui en font la demande des permissions pour aller visiter les individus détenus dans les prisons. Hier vers une heure, un homme se présentait au bureau de la prison, et, pour chercher la permission qui lui avait été délivrée, tirait de sa poche un portefeuille qui déposait sur la table. Ce visiteur était en règle; on le laissa passer. Derrière lui se trouvaient deux hommes, et elles remplirent les mêmes formalités et entrèrent à leur tour. Quelques minutes après, le premier visiteur est revenu en courant pour réclamer le portefeuille qui était resté sur la table. On se mit à chercher, mais on ne le trouva pas. On s'est empressé de le chercher, mais il a été impossible de le retrouver. Ce portefeuille contenait 600 francs en billets de banque, a ajouté le visiteur, et puisqu'il n'est plus sur la table, on me l'a volé. On a été donné aussitôt de fermer la porte de sortie et de rechercher les deux femmes entrées les dernières. Aménées au bureau du greffier, elles ont été fouillées en présence du commissaire de police qui n'a rien cherché, et, dans les vêtements de l'une d'elles, on a retrouvé le portefeuille et les 600 francs. Cette femme a été emmenée et maintenue en état d'arrestation à la disposition de la justice.

« Un déplorable accident est arrivé hier sur la ligne de l'Ouest à l'endroit même où il y a quelques mois, mourait le peintre Jules Héreau, et presque dans les mêmes circonstances.

« Un jeune homme d'une vingtaine d'années, nommé Broech, se trouvant sur l'imprévu d'un train allant de Paris à Auteuil, incommode par la fumée d'une locomotive, voulut changer de place. Il se mit debout sur la plateforme. Au même moment le train arriva au pont de la rue de Saussure. Le malheureux n'eut pas le temps de se baisser et tomba à terre, la tête fracassée par une des piles.

« Le sieur Ollivant, âgé de vingt-neuf ans, sortait hier matin de la prison de Vannes et se rendait dans notre ville, ce que sur la route il racontait avec une foule de dix-sept ans, Mlle Lorhs, de Plougoumnan.

« Que se passa-t-il dans son esprit? C'est ce que l'enquête fera bientôt connaître. Toujours est-il que, tirant un couteau qu'il

portait sur lui, il se précipita sur le voyageur, et lui en porta six coups au cou et à la face, puis il s'enfuit, laissant sa malheureuse victime mourante au milieu du chemin.

« Arrivé quelques heures après, par la gendarmerie, il a refusé jusqu'ici de faire connaître le motif de son crime.

« Un de nos confrères de la presse départementale, dit le Paris-Journal, M. E. qui était descendu ces jours-ci à l'hôtel du Louvre, vient d'être victime d'un vol important. M. E. M. avait négligé de fermer à la clef porte de sa chambre; vingt billets de mille francs qu'il avait laissés dans la poche d'un de ses vêtements ont disparu.

« Les officiers de la garnison, revenant mercredi du cours d'équitation, rentraient à Vannes, par la route de Conlecan, lorsque l'un d'eux, M. Turpin, officier d'administration, âgé de vingt-huit ans, se pencha pour ressaisir l'étrier droit. La selle, mal saignée, tourna, et M. Turpin tomba sur la tête.

« Quelques heures après, ce jeune officier, très-aimé de ses camarades, succomba dans un accès de fièvre.

« Un incendie très-important a éclaté dans la soirée d'hier, quai Valmy, dans la fabrique d'asphaltes de MM. Pochet et Cie. Le feu prit à 7 h. 1/2. Les dégâts sont considérables. On a à déplorer plusieurs accidents.

« UNE ORDONNANCE MAJESTUEUSE. Sous ce titre, une feuille parisienne raconte l'étonnante anecdote que voici :

« Un médecin de Châlons, mandé dans un certain village avait oublié son calepin. Appelé au domicile du malade, il demanda un crayon et du papier pour rédiger son ordonnance. Il parut que l'on n'avait pas, dans la commune, partant de l'insigne trou du faboureur. Le titulaire d'icelle s'opposa à l'introduction de cette ordonnance colossale dans son magasin. Il en a pris lecture sur le trottoir et a servi ses clients.

« Pour être complet, la feuille parisienne aurait dû ajouter que le fait s'est passé il y a une quarantaine d'années, en Allemagne et a été consigné par Hebel dans son Trésor d'anecdotes.

« Le comité de la loterie franco-Espagnole, s'est réuni hier pour arrêter les dernières mesures, relativement au tirage. La date du commencement de l'opération a été fixée au dimanche 28 mars; les roues ne pourront matériellement être à la disposition du comité avant cette date. — Avant cette réunion, le comité du commerce et de l'industrie s'est réuni à l'ambassade d'Espagne, chez le marquis de Molins. M. Jaurou a remis au marquis de Molins la somme de 500,000 fr. complément du deuxième million. — Dans la même journée le comité s'est réuni chez M. Hérodol, président de la Société, en présence des mains ducques il a versé une autre somme de 500,000 fr. pour les pauvres de France.

« La Chambre de commerce de Paris vient de désigner M. Cavoret comme délégué de l'industrie parisienne à Melbourne.

« Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, le sieur Antoine Viard, a été trouvé assassiné dans un chemin de Couderc, aux environs d'Aurillac.

« On cherchait le coupable, quand le maire de cette commune fit venir un nommé Espolien, qui jouissait d'une fort mauvaise réputation.

« Viard ayant été étranglé, on obligea Espolien à entourer de ses mains le cou du cadavre, et l'on vit que les ongles et les doigts adhéraient parfaitement aux empreintes.

« Pressé de questions, Espolien finit par avouer.

« Il avait tué le pauvre vieux pour le voler; au moment du crime, la victime ne possédait que 1 fr. 75.

« Il y a quelques jours est décédé dans un hameau dépendant de la commune de Savigny, près de Lons-le-Saunier, un jeune homme qui jouissait d'une grande fortune.

« Le Tribunal de Commerce a été convoqué et a déclaré la banque en état de faillite. M. Chantouat a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

« On parle d'un déficit énorme. Cette faillite entraînera des ruines nombreuses.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE MONTAUBAN. — Affaire Féral. Une petite fille séquestrée depuis dix ans. Les journaux de Toulouse annoncent qu'une interpellation sera portée, très-prochainement, à la tribune de la Chambre, sur un procès très-grave et très-intéressant dont on s'entend beaucoup dans le Midi.

« Voici les faits. On va voir qu'ils sont de nature à préoccuper grandement l'opinion publique.

« Mine veuve Féral, rentière à Montauban, et dont la famille habite Toulouse, cherche vainement depuis dix années sa fille disparue.

« L'enfant n'avait pas un an quand Mme Féral se sépara de son mari; depuis, plusieurs décisions judiciaires ordonnèrent que la garde de la petite fille serait confiée à la mère; mais Mme Féral ne put faire exécuter ces arrêts.

« Lorsqu'elle réclama son enfant aux parents de la ligne paternelle, elle se heurta à des fins de non-recevoir. La malheureuse mère ne revint plus sa petite fille. Elle lutta dix ans, elle lutta encore; en vain de nouveaux jugements prescrivirent la restitution de Mlle Féral, *Retiam manu militari* dans la maison maternelle. L'enfant ne fut pas rendue; on ignore où elle est, et la justice est impuissante à la retrouver.

« Ce qu'il s'agit d'une façon particulière c'est qu'il faut rechercher dans le fanatisme protestant la cause de cette séquestration inouïe. Mme veuve Féral est catholique; son mari, mort en 1877, était protestant; les parents de son mari sont protestants. D'après toutes les apparences de la cause, ces derniers, ou quelques-uns d'entre eux, mus par un sentiment d'exaltation religieuse, auraient décidé que l'enfant serait élevée dans la religion protestante, loin de sa mère catholique.

« Cette détermination aurait été exécutée d'une façon implacable pendant dix années, au mépris des droits de la mère, au mépris des décisions de justice qui les ont consacrés.

« La pauvre Mme Féral a cherché sa fille partout, elle s'est attachée aux moindres indices, elle est restée constamment en route, au mépris de sa douleur, avec cette énergie admirable que donne l'amour maternel.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Loi tendant à autoriser la ville de Châteauroux (Indre) à contracter un emprunt.

Décret portant nomination d'un ministre plénipotentiaire honoraire, de conseillers, d'agents voyagers, d'inspecteurs-chefs, de sous-inspecteurs, de sous-chefs de bureau, de secrétaires d'ambassade.

Décret nommant le préfet du département de Tarn-et-Garonne.

Décret portant nominations dans l'armée de l'infanterie.

Décret instituant une commission d'enquête pour rechercher les causes de la dernière crise des transports, et des mesures propres à empêcher l'encoulement des gares.

Arrêté portant de six à dix le nombre des places d'agrégés près facultés de droit, mises au concours.

Décision autorisant la création d'un établissement de poste dans la commune de Bègles (Gironde).

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Loi tendant à autoriser la ville de Châteauroux (Indre) à contracter un emprunt.

Décret portant nomination d'un ministre plénipotentiaire honoraire, de conseillers, d'agents voyagers, d'inspecteurs-chefs, de sous-inspecteurs, de sous-chefs de bureau, de secrétaires d'ambassade.

Décret nommant le préfet du département de Tarn-et-Garonne.

Décret portant nominations dans l'armée de l'infanterie.

Décret instituant une commission d'enquête pour rechercher les causes de la dernière crise des transports, et des mesures propres à empêcher l'encoulement des gares.

Arrêté portant de six à dix le nombre des places d'agrégés près facultés de droit, mises au concours.

Décision autorisant la création d'un établissement de poste dans la commune de Bègles (Gironde).

REUNION DU CONSEIL

Contrairement à ce que plusieurs de nos confrères ont annoncé, ni M. de Freycinet, ni M. Jules Ferry n'ont été reçus par le Président de la République, à la suite du vote du Sénat de mardi.

Les ministres se réunissent, ce matin, non à l'Élysée, comme il en avait été d'abord question, mais au palais du quai d'Orsay. M. de Freycinet présidera ce conseil de cabinet, où l'on s'occupera de la décision prise hier par les bureaux de la Chambre, qui se sont réunis pour examiner l'attitude qu'il convenait de prendre en présence du vote émis par le Sénat sur l'article 7.

On trouvera plus loin des détails précis sur les réunions des groupes et des bureaux.

ADRESSE A M. ENGELHARD

Quelques Russes, résidant à Paris, ont remis hier matin, à M. Engelhard, une adresse de remerciement à l'occasion du concours qu'il a prêté à Hartmann.

TARIFS DES CHEMINS DE FER

Les directeurs des grandes Compagnies des chemins de fer se sont réunis, hier, au ministère des travaux publics pour examiner de concert les projets de tarifs, différentes questions relatives aux tarifs.

L'AFFAIRE HARTMANN

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante :

« St-Petersbourg, 10 mars, 4 h. s. — Le courrier porteur des dépêches du prince Orloff relatives à l'affaire Hartmann est attendu ce soir. C'est seulement après la lecture de ces pièces que le gouvernement décidera quelle ligne de conduite il entend adopter. En somme, le refus d'extradition a produit une impression défavorable. »

Petite Bourse du 11 mars

5 1/2 : 119.40. — Italien : 81.40. — Turc : 10.62. — Banque ottomane : 530.62. — Egypte : 281.25. — Florin : 74.11/16. — Hongrois : 87.3/8. — Russe : 89.3/16. — Ferme et calme.

Dépêches Télégraphiques

LA CRISE MUNICIPALE DE MARSEILLE. — Marseille, 10 mars. Le Préfet de Marseille a écrit, aujourd'hui, à M. Ramagnoli pour lui notifier que le conseil municipal n'a pas jugé les dissentiments élevés entre le Maire et le Conseil municipal, assez graves pour priver la ville de ses services, qu'il lui conserve sa confiance, et l'invite à reprendre ses fonctions de maire.

M. Ramagnoli a répondu que fort de la confiance du Gouvernement et de l'appui de la plupart de ses collègues, il regardait comme un devoir de retirer sa démission.

M. Ramagnoli a repris dans l'après-midi ses fonctions de maire.

VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE. — Londres, 10 mars, 8 heures soir. L'impératrice d'Autriche a quitté Londres, cette après-midi, à 4 heures, pour se rendre à Bruxelles, où elle restera deux jours.

MANIFESTE DU PARTI LIBÉRAL ANGLAIS. — Londres, 10 mars, 11 h. soir. Le manifeste du parti libéral a été publié dans la soirée, sous la forme d'une adresse électorale du marquis de Hartington aux électeurs de la circonscription Nord-Est du Lancashire.

M. de Hartington, répondant au manifeste de lord Beaconsfield, dit qu'il ne connaît aucun parti qui s'efforce d'affaiblir les colonies anglaises par une politique de désaffection.

M. de Hartington a répondu que fort de la confiance du Gouvernement et de l'appui de la plupart de ses collègues, il regardait comme un devoir de retirer sa démission.

M. Ramagnoli a repris dans l'après-midi ses fonctions de maire.

VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE. — Londres, 10 mars, 8 heures soir. L'impératrice d'Autriche a quitté Londres, cette après-midi, à 4 heures, pour se rendre à Bruxelles, où elle restera deux jours.

MANIFESTE DU PARTI LIBÉRAL ANGLAIS. — Londres, 10 mars, 11 h. soir. Le manifeste du parti libéral a été publié dans la soirée, sous la forme d'une adresse électorale du marquis de Hartington aux électeurs de la circonscription Nord-Est du Lancashire.

M. de Hartington, répondant au manifeste de lord Beaconsfield, dit qu'il ne connaît aucun parti qui s'efforce d'affaiblir les colonies anglaises par une politique de désaffection.

M. de Hartington a répondu que fort de la confiance du Gouvernement et de l'appui de la plupart de ses collègues, il regardait comme un devoir de retirer sa démission.

M. Ramagnoli a repris dans l'après-midi ses fonctions de maire.

NOUVELLES DU SOIR

étrangère inquiète et instable, sont l'arrêt dans la voie des réformes économiques, la confusion dans les finances.

Le marquis de Hartington fait ressortir la nécessité des réformes dans la représentation populaire.

Le système du gouvernement local et des fonctionnaires montre que le gouvernement n'a aucune intention sérieuse de résoudre ces questions.

Sir Stafford Northcote doit déclarer demain quels sont les moyens qu'il propose pour combler les déficits accumulés depuis trois ans. Il sera dans l'alternative ou de reconnaître que le gouvernement n'ose pas demander au peuple de payer les frais annuels de sa politique ou de demander une augmentation d'impôts qui arrêterait la reprise du commerce.

Le parti libéral ne peut favoriser aucune classe, aucun intérêt spécial, mais il peut promettre que tout en soutenant la puissance de l'Empire, en assurant la sécurité de notre patrie et en maintenant ses possessions, il ne s'engagera dans aucune politique de perturbation ou d'annexion inutile.

RECEPTIONS A VIENNE

« L'Empereur a reçu le Nonce, les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Italie et de Russie, qui sont venus lui présenter les félicitations de leurs souverains et de leurs Gouvernements, à l'occasion des fiançailles de l'archiduc Rodolphe.

MANIFESTATIONS EN ITALIE

Rome, 10 mars. A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Mazzini, quelques personnes ont allé déposer au Capitole des couronnes sur son buste.

L'une des couronnes portait cette inscription : *Les Italiens des Alpes Julienne.*

L'inspecteur de police ordonna d'arrêter l'inscription et les rubans rouges attachés à la couronne.

Une légère collision en résulta. Les couronnes furent mises en pièces.

Leurs débris furent déposés sur le buste. L'inspecteur prononça un discours républicain à la sortie, il fut arrêté.

Une compagnie de ligne était arrivée sur ces entrefaites. Mais aucun autre incident ne se produisit.

A trois heures, quelques personnes se rendirent au cimetière pour déposer aussi des couronnes sur la tombe de Maurice Quadrio, ami de Mazzini.

Un discours y fut aussi prononcé, mais sans provoquer d'incident.

Gènes, 10 mars. L'anniversaire de la mort de Mazzini s'est passé très-tranquillement.

LA LOI MILITAIRE EN PRUSSE

Berlin, 10 mars. La Correspondance provinciale, parlant de la discussion en première lecture du projet de loi militaire, insiste sur son caractère d'impulsion patriotique que cette discussion a produite. Cette feuille ajoute cependant que l'impression pacifique n'est pas moins digne d'être notée. Par les discours du ministre de la Guerre et du feld-marchal de Moltke, l'étranger a pu se convaincre que l'Allemagne ne songe pas à attaquer qui ce soit, et que dans le seul but de sa propre conservation, elle cherche à augmenter ses moyens de défense dans une mesure qu'elle croit déjà être dépassée par certaines autres puissances.

ARRESTATION D'ASSASSIN

Constantinople, 10 mars, soir. L'instruction relative à l'assassinat du colonel russe Kemaroff est terminée. L'assassin et ses deux complices seront traduits devant la Cour criminelle.

AMBASSEURS EN ROUMANIE

Bucharest, 10 mars. Le comte Weddehagen, ministre d'Allemagne, a été reçu aujourd'hui en audience solennelle par le prince Charles de Roumanie, auquel il a remis ses lettres de créance.

M. Ducros Aubert, ministre de France, est arrivé hier; il a été reçu cette après-midi par M. Boerescu, ministre des affaires étrangères. Il remettra demain ses lettres de créance à Son Altesse Roumaine.

M. Jooris, ministre de Belgique, est attendu à Bucharest vers le 15 de ce mois.

UNE ASSOCIATION UTILE

San-Francisco, 10 mars. Un certain nombre de négociants et de commerçants des plus riches de San-Francisco, ont formé une association, dans le but de protéger la vie et la propriété des citoyens, et de maintenir l'ordre public. L'association fait appel aux habitants, en les engageant à se réunir pour se défendre contre les tentatives d'émeute. Kearney dénonce cette association comme un comité de vigilance, et persiste à maintenir l'agitation contre les chinois en adressant même des menaces à ses adversaires.

LE BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE DU NEW-YORK

Bureau météorologique du New-York Herald nous communique la dépêche suivante :

New-York, 10 mars, 11 h. matin. Une légère dépression, dont l'énergie ira en se développant, traverse l'Atlantique, et affectera les côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de la Norvège, entre le 12 et 14.

DERNIÈRE HEURE

L'INTERPELLATION A PROPOS DU RETJET DE L'ARTICLE VII — Paris, 11 mars. Dans les cercles parlementaires, on considère comme certain que l'interpellation qui doit être présentée relativement au rejet de l'article VII par le Sénat ne viendra pas avant la deuxième délibération du projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

REUNION DU CENTRE GAUCHE

Paris, 11 mars. Le centre gauche, après les discours de MM. de Marcère, Ribot et Renault-Morlière, a décidé qu'elle réservait la question et qu'aucune interpellation ne devait être présentée avant la deuxième délibération du Sénat.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier. Séance du 11 mars. Présidence de M. BETHMONT. La séance s'ouvre à 2 heures. Tarifs Douaniers. La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes. M. de Lamoignon demande une augmentation de droits sur les chevaux et les peulains.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloture Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 11^e fascicule consacré au département d'Indre-et-Loire.

TITRE : Description physique et géographique. Histoire du département. Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques, etc., etc.

GRAVURES : Vue générale de Tours. — Château de Chenonceau. — Vue d'Amboise. — Château de Villandry. — Carte coloriée du département.

La livraison, 15 centimes. Le fascicule du département, 75 centimes.

SAINT-BARBE

SAINT-BARBE. Pâques est fixée pour les élèves de Saint-Barbe-de-Champ, au mardi 6 avril. Il y a des cours pour les enfants qui ne sont pas entrés en septembre d'octobre et que les familles préfèrent placer au moment de la belle saison. 21011

SEL GUINDRE VÉRITABLE

75 CENTIMES LA DOSE. Le meilleur purgatif. Coliques, ni Mauve de cuir, ni Infomatisme. Comme purgatif, contre la constipation, le choléra, le typhus, etc., etc. RUE DU BOURLON, 22, PARIS. — (Écrire la signature) (Brevet de dépôt de 4 doses contre le choléra-typhus)

PARIS, 11 Mars. — Dépêche de 2 heures.

HUILLE DE COLZA. Courant, 77 50; avril, 77 75; 4 de mai, 79 50; 4 derniers, 81 50. — HUILLE DE LIN. Courant, 74 25; avril, 74 50; 4 de mai, 76 25; 4 derniers, 78 25. — SPIRITUEUX. Courant, 74 25; avril, 73 50; 4 de mai, 70 50; 4 derniers, 68 50. — SUCRES BLANCS. Courant, 69 50; avril, 69 50; 4 de mai, 68 25; 4 derniers, 66 50. — Raffinés 415-146. — FAINES 8 MARQUES. Courant, 67 25; avril, 67 50; mai-juin, 67 50; 4 de mai, 66 50. — Blé. Courant 33 60; avril, 33 10; mai-juin, 32 25; 4 de mai, 31 50. — Seigles. Courant, 22 50; avril, 22 25; mai-juin, 22 75; 4 de mai, 22 50. — Marq. Darblay, 68 50.

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cour. préc.	Cour. du 11 mars
Crespin-L. Anz.	35	...
Marly	435	...
Amoullin	20	...
Ch. Com. Calais	1010	...

Huiles	Graines	Toutre
11 mars	11 mars	11 mars
Colza	69 50	20 50
Colza épuré	75 50	21 50
Étiolée b. g.	50	23 36
Lin g. pays	50	23 37
Lin g. étr.	63 50	22 25
Cameline	65 50	21 18
Chanvre	50	15 50

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE

Quant. 799 sacs de 1 hect. (prix moyen) 92 86
id. 216 sacs id. id. 21 07
Prix extrême du blé blanc. id. 19 à 26
id. du blé macaw 19 à 23
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1^{re} q. 44 50

LES DIX MARCÉS RÉUNIS : Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Baillies, Arras. — Blé blanc, 22 72. Blé macaw 20 24.

Adresses Industrielles et Commerciales

Henri DENIAU, architecte industriel rue Blanchemaine, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteilles et bouchons.

Entreprise de Peinture, Décor et Vitrerie

LEON BONNAVE-CLIQUET
RUE DUPAYS, ROUBAIX
pour veranda et lanternes

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mars. Les fonds russes sont un peu plus faibles qu'hier; on est revenu à 89 1/8 sur le 5 0/0 1877; à 60 1/8 sur l'Orientale; notre marché a pas moins réservé toute sa fermeté; les incidents de politique intérieure ont perdu le crédit Mobilier Espagnol; on demandait le 5 0/0 à 116.62 1/2; le 3 0/0 à 82.82 1/2; l'amortissable à 84.50.

Le crédit Foncier a gagné quelques francs à 1,087; le Crédit Lyonnais à 945; la Banque d'Escompte à 787.50; la Banque Hypothécaire à 640; le Crédit Lyonnais à 927.50; le Crédit Mobilier Espagnol à 708; le Crédit Mobilier Français à 715 après avoir touché 700.

Le 5 0/0 Italien a oscillé autour de 81.50; il a fermé à 81.45; le 6 0/0 Hongrois est en reprise légère à 87.3/8; il y avait peu d'affaires sur le Florin en or 74 3/4; sur le 5 0/0 Turc à 1072 1/2; sur les Egyptiennes unifiées à 292 fr.; sur la Privilegiée 430 fr.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 11 mars. — Baromètre : 760. — Vent : N. — Pluie : 0. — Température : 10. — Direction : N. — Force : 1. — Hauteur : 1. — Direction : N. — Force : 1. — Hauteur : 1.

Situation à Lille, le 11 mars 1880.

Hauteur entre deux et trois heures. Beau temps. Clair. Clair. Thermomètre : 10. — Direction : N. — Force : 1. — Hauteur : 1. — Direction : N. — Force : 1. — Hauteur : 1.

L'union Catholique

Sans doute nos lecteurs ont-ils conservé le souvenir du récit que nous leur fîmes, au mois d'octobre dernier, d'un voyage fait par un de nos amis en Auvergne, de sa visite aux immenses ateliers de vêtements ecclésiastiques de L'UNION CATHOLIQUE rue Massillon à Clermont Ferrand.

Nous étions presque tentés de croire que son enthousiasme avait exagéré les choses. Des informations récentes et précises qui nous arrivent de tous les diocèses de France et même de ceux de l'étranger, nous permettent d'affirmer de nouveau que ce récit n'est pas un conte de fées. Un grand nombre d'évêques et dignitaires de l'église ont depuis longtemps, accordé leur confiance à cette maison sans rival et tous, n'ont qu'à se féliciter de leur heureux choix. La grande œuvre de vêtements est irréprochable, leur confection est d'une solidité à toute épreuve et la modicité de leur prix est véritablement surprenante, en égard à la qualité de l'étoffe employée.

Des avantages aussi exceptionnels suffisent à assurer le développement qu'a pris le magnifique et utile établissement dirigé par M. Barthélemy et Albert.

(Service de la correspondance Saint-Chéron) 21,001

Sommaire du Saint-Nicolas.

Sommaire du Numéro 11 du 11 Mars 1880. — Les Demandes de Saint-Nicolas. — Les Remèdes de Pierrot, par Lemerrier de Neuville. — Le serviteur d'Ali Mirza, par Léila Hanoum. — M. Monstache et Mlle Minette. — Boîte aux Lettres. — Faits divers. — Tirelire aux Dérivés. — Illustrations par de Monvel, Bigot, Bookhout, et Galliard.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Lib. Ch. Delagrave, à Paris.

Abonnement : Un an, 18 francs; six mois 10 francs.

Vente chez tous les libraires

LA FRANCE ILLUSTRÉE

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules ROUFF, éditeur, 14, Cloture Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 11^e fascicule consacré au département d'Indre-et-Loire.

TITRE : Description physique et géographique. Histoire du département. Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques, etc., etc.

GRAVURES : Vue générale de Tours. — Château de Chenonceau. — Vue d'Amboise. — Château de Villandry. — Carte coloriée du département.

La livraison, 15 centimes. Le fascicule du département, 75 centimes.

SAINT-BARBE

SAINT-BARBE. Pâques est fixée pour les élèves de Saint-Barbe-de-Champ, au mardi 6 avril. Il y a des cours pour les enfants qui ne sont pas entrés en septembre d'octobre et que les familles préfèrent placer au moment de la belle saison. 21011

SEL GUINDRE VÉRITABLE

75 CENTIMES LA DOSE. Le meilleur purgatif. Coliques, ni Mauve de cuir, ni Infomatisme. Comme purgatif, contre la constipation, le choléra, le typhus, etc., etc. RUE DU BOURLON, 22, PARIS. — (Écrire la signature) (Brevet de dépôt de 4 doses contre le choléra-typhus)